



# L'Appel de Reims

L'intergroupe URBAN LOGEMENT demande :

- à la Commission européenne,
- aux gouvernements,
- aux autorités publiques régionales et locales,
- à l'ensemble des autres acteurs publics, privés, ONG concernés.

**La reconnaissance officielle** de la Nouvelle Gouvernance Territoriale qui consiste à :

- faire travailler ensemble les différents acteurs,
- concernés par la réponse à un même besoin des citoyens-usagers,
- sur un territoire correspondant à ce besoin,
- de manière cohérente et efficace, c'est-à-dire en utilisant des méthodes reconnues, tel le management de projet.
- en utilisant les multiples supports juridiques de coopération existants :
  - à l'échelle européenne : G.E.C.T. ...
  - à l'échelle nationale : association, convention, groupements ...

**Le soutien et la mise en place**, dans les meilleurs délais **de moyens opérationnels** notamment :

- une **CHARTRE** élaborée au niveau européen pour être déclinée dans chaque Etat et territoire, dans le respect des constitutions et des lois de chaque Etat membre,
- un **GUIDE** qui fournit les moyens de mettre en œuvre une gouvernance efficace
- un **LABEL** qui sera accordé aux groupes d'acteurs qui appliquent cette gouvernance des territoires.

**Reims, le 15 septembre 2008**

**Jean Marie Beaupuy et les membres  
de l'Intergroupe Urban Logement.**

# L'esprit de l'Appel de Reims

En abritant, en 1962, la rencontre mythique entre le Général de Gaulle et Konrad Adenauer, Reims avait marqué d'un jalon aussi symbolique que décisif l'histoire de la construction européenne. 46 ans plus tard, dans cette même ville qui recèle une part de l'âme de notre continent et de sa civilisation, nous voulons allumer, ce soir, un nouveau signal fort pour apporter à l'Europe de ce début du XXème siècle, une énergie en phase avec le grand idéal qu'elle représente.

**L'Appel de Reims** que nous lançons aujourd'hui veut aller au-delà de la réaffirmation de grands principes. Il invite tous les acteurs européens, les collectivités publiques, les Etats et les citoyens à formaliser une gouvernance territoriale d'un genre nouveau qui dépasse les schémas administratifs et juridiques traditionnels.

Son ambition touche à l'essentiel. Travailler tous ensemble ! Transcender les limites de nos communes, de nos départements, de nos régions et de nos Etats.

Le texte que nous présentons ce soir va bien au-delà d'une banale question de fonctionnement. Il ne s'enferme pas dans une réflexion abstraite sur l'organisation des pouvoirs.

Cet **Appel de Reims** va au cœur de l'enjeu européen. Il s'est imprégné des attentes immédiates des peuples, des organisations et des entreprises qui les représentent. Il veut répondre de façon positive et concrète à ces attentes.

## Les raisons de l'Appel de Reims

### Considérant que :

- Le Citoyen-usager attend le meilleur service, au moindre coût, dans les meilleurs délais,
- Et ce, dans les différents domaines de la vie quotidienne, tels que : les transports publics, le logement, l'approvisionnement en eau potable, la lutte contre la pollution, l'économie d'énergie, le traitement des problèmes sociaux d'un quartier, ...
- sur des territoires qui, très souvent, ne correspondent pas aux limites géographiques, administratives, (commune, département, Etat, ...).
- Et que de nombreux acteurs publics et privés doivent travailler ensemble de manière cohérente et efficace pour apporter chaque service tel que présenté ci-avant.

**Constatant** la complexité croissante des différentes organisations politiques dans chaque Etat membre de l'Union européenne,

**Constatant par ailleurs que** différentes organisations de travail en partenariat (URBAN, LEADER, ...) ont démontré l'efficacité de ce mode de fonctionnement qui permet de valoriser les compétences de chaque acteur, en obtenant une meilleure utilisation des budgets individuels.

**Constatant** qu'il existe déjà dans chaque Etat des formules juridiques permettant ce partenariat sous des formes diverses : simples conventions, groupements, associations, ... et qu'au niveau européen le G.E.C.T. permet d'agir au niveau transnational.